

Étude EuroTrak 2018: faits et chiffres

Prévalence de la déficience auditive, types de perte auditive, appareillage

- 7,7% de la population suisse souffrent d'une perte auditive. Les groupes d'âge les plus touchés sont les 65-74 ans (18,3%) et les plus de 74 (34,7 %), suivis des 55 – 64 ans (9%), des 45 – 54 ans (5,1%), des 35 – 44 ans (3,1%) et des 25 – 34 ans (2,2%).
- La déficience auditive est légère chez 34%, modérée chez 44%, sévère chez 16%, et profonde chez 6% des personnes concernées.
- Les principales situations d'écoute sont les suivantes: au domicile en famille (55%), lors de conversations avec une autre personne (51%), en petits (47 %) et grands (44%) groupes ainsi qu'au téléphone (43%).
- 44% des personnes interrogées n'ont jamais passé de test auditif. Le test effectué date de plus de cinq ans pour 23% d'entre elles.

Prise en charge

- 3,3% de la population portent un appareil auditif. Le taux d'adaptation, à savoir le nombre de personnes qui ont connaissance de leur perte auditive et l'ont fait traiter, est de 44%.
- Le taux d'adaptation varie fortement en fonction du groupe d'âge: si 53% des plus de 65 ans sont appareillés, à peine 30% des 45-64 ans et seuls 26% des moins de 44 ans le sont.
- 81% des porteurs d'appareil auditif sont équipés d'un appareil pour les deux oreilles.
- Lorsqu'une perte auditive est diagnostiquée, le médecin (médecin traitant, ORL, audioprothésiste, etc.) est le principal interlocuteur pour les personnes concernées (47%). Viennent ensuite les membres de la famille et les amis qui portent également un appareil auditif (23%). Internet constitue la troisième source d'information (19%).
- La consultation du médecin représente le premier obstacle à l'achat d'un appareil auditif. 21% des personnes qui constatent une perte auditive ne s'adressent pas à un médecin. Le processus de prise en charge de l'appareil auditif n'est ainsi pas lancé (taux d'abandon de 21%).
- En dépit d'une perte auditive, 34% des personnes qui consultent un médecin ne se voient pas recommander un appareil auditif. Le processus de prise en charge de l'appareil auditif n'est ainsi pas lancé (taux d'abandon de 34%). Les taux d'abandon sont nettement plus élevés dans les segments de perte auditive plus légers.
- Les appareils auditifs sont généralement portés 6 ans avant d'être remplacés (48%).
- Les appareils auditifs sont portés environ 9,8 heures par jour.
- 85% des porteurs d'appareils auditifs reçoivent des aides financières de la part de tiers. 62% des personnes non équipées d'un appareil auditif ignorent qu'elles ont droit à une aide financière.
- Un quart des porteurs d'appareils auditifs utilisent un accessoire avec leur appareil, tel qu'un émetteur TV, une application ou une télécommande. 75% d'entre eux en sont satisfaits.
- Deux porteurs d'un appareil auditif sur trois estiment que les technologies sans fil sont très utiles.

Satisfaction et influence des appareils auditifs sur la qualité de vie

- 80% des porteurs d'appareils auditifs en sont satisfaits et 98% considèrent que ces derniers ont une incidence positive sur leur qualité de vie. Le degré de satisfaction repose avant tout sur qualité de son. La durée de vie des piles et le rapport qualité-prix sont les aspects les plus critiqués.
- Le port d'un appareil auditif a une influence positive sur la vie professionnelle, la qualité du sommeil, la vie sociale et le sentiment de sécurité, notamment parce que les usagers de la route et la signalisation routière sont entendus. Les appareils auditifs ont un impact positif sur les personnes concernées, mais aussi sur leur environnement.
- Un porteur d'appareil auditif sur trois est convaincu qu'il aurait dû acheter son appareil plus tôt, estimant notamment que sa vie sociale s'en serait tout particulièrement trouvée améliorée.

Acceptation et refus

- Principales raisons pour lesquelles les personnes concernées n'achètent pas d'appareil auditif: sensation d'entendre suffisamment bien dans la plupart des situations (32%), perte auditive insuffisamment importante (37%), mauvais fonctionnement des appareils dans des environnements bruyants (31%), financement impossible (30%), sentiment de honte (31%) et peur des réactions négatives (27%).
- Si les appareils auditifs restent un sujet tabou, 87% des porteurs d'appareil indiquent que personne ne s'en est jamais moqué. Il est plus probable que les moqueries seront plus fréquentes s'ils n'en portent pas, en raison des fréquents malentendus qui peuvent alors survenir.

Comparaison entre pays

- D'autres études EuroTrak ont été menées dans les pays suivants: Japon, Allemagne, Norvège, Pologne, Nouvelle-Zélande, Italie, France, Danemark, Belgique, Grande-Bretagne, Hollande. Les comparaisons se réfèrent dans chaque cas à ces différents pays.
- Avec 7,7%, la Suisse enregistre le taux de perte auditive le plus faible (la Pologne arrive en première place avec 16%, suivie de l'Allemagne (12,2%) et l'Italie (12,1%).
- La Suisse arrive, avec 44 %, en 3e position au niveau du taux d'adaptation. Le Danemark (53%) et la Grande-Bretagne (48%) détiennent les première et deuxième places.
- La Suisse arrive en tête (82%) pour les appareils auditifs binauraux, à savoir le port d'appareils sur les deux oreilles, suivie de la Belgique (80%) et de la Nouvelle-Zélande (78%).
- Au Japon, 37% de la population a passé un test auditif l'année dernière. Ce chiffre s'élève à 19% en Allemagne, 18% en Italie et 12% en Suisse. 44% des Suisses n'ont encore jamais passé de test auditif (Pays-Bas 56% et Norvège 21%).
- Ce sont les Suisses qui portent leur appareil auditif le plus longtemps chaque jour, soit 9,8 heures. En Pologne, l'appareil auditif n'est porté que 6,3 heures.



Hearing Systems Manufacturers

À propos de l'étude EuroTrak:

L'étude a été mandatée par l'organisation professionnelle des fabricants d'appareils auditifs HSM (Hearing Systems Manufacturers). L'étude EuroTrak portant sur les thèmes de l'audition et des appareils auditifs a été réalisée pour la troisième fois en 2018 par la société zurichoise Anovum en Suisse alémanique et romande. 14 611 ont été interrogées sur le thème de la perte auditive en général. Des questions plus détaillées ont été posées à 784 porteurs d'appareils auditifs et à 518 personnes non appareillées souffrant d'une perte auditive.

À propos de Hearing Systems Manufacturers

Organisation professionnelle des fabricants d'appareils auditifs, le HSM (Hearing Systems Manufacturers) défend les intérêts de ses membres en Suisse depuis 2003. Le but de cette association organisée en coopérative consiste à réunir les fabricants et grossistes du secteur des appareils auditifs et à représenter les préoccupations et la formation professionnelle des audioprothésistes. Afin de soutenir les personnes souffrant d'une déficience auditive, l'association s'engage pour un approvisionnement en appareils auditifs sur tout le territoire national, la mise à disposition de technologies modernes, et un excellent service.